

Nous savons tous que les banques accomplissent un excellent travail mais, à l'égard de la présente mesure, nous voulons établir des rouages qui permettront de donner moins de 46 millions de dollars en intérêt aux banques, en utilisant l'argent des étudiants et des contribuables canadiens. Comme le prévoit le bill, ce sont les contribuables qui paieront les intérêts jusqu'à six mois après que les étudiants auront obtenu leurs diplômes; par la suite, le gouvernement fédéral et les étudiants devront payer l'intérêt global sur les prêts, et le principal.

Je demande au ministre des Finances de nous dire ce qui se produira lorsqu'on prêtera 800 millions de dollars par l'intermédiaire des banques canadiennes. Cette entreprise aura l'effet d'une éponge; elle s'appropriera tous les capitaux qu'on pourra prêter ou, du moins, une bonne partie d'entre eux. Autrement dit, cette initiative aura tendance à faire monter les taux d'intérêt. Elle aura aussi tendance à aggraver les difficultés des gouvernements provinciaux, municipaux et locaux qui désireront faire des emprunts. Ceux d'entre eux qui pourront obtenir des prêts paieront fort probablement un taux d'intérêt plus élevé par suite de la mise en œuvre de ce programme.

Je voudrais que le ministre mette au point un plan qui permettra de surmonter cette difficulté. Si le ministre considère les aspects économiques du programme, il pourra arriver à une solution. Ce qu'il faut donc faire, c'est d'examiner de nouveau la situation de la Banque d'expansion industrielle et ses méthodes de financement. Elle émet des obligations et des débentures que prend la Banque du Canada. Nous savons comment elle régit les dépenses. Les dépenses une fois payées, y compris le coût des fonds obtenus à la Banque du Canada, les revenus nets retournent à la Banque du Canada.

Je voudrais qu'on mette au point un plan de ce genre, afin que l'avantage aille aux étudiants et aux contribuables canadiens. D'après le programme actuel du ministre des Finances, ce sont les banques et la rue Bay qui encaisseront cet argent. Selon les tendances du ministre des Finances, la réalisation de ce programme avantagera soit les étudiants et les contribuables, soit les financiers de la rue Bay et les banques nationales. Le ministre n'a pas besoin de rire. S'il ne s'y connaît pas assez en économie pour établir un programme à l'avantage des étudiants et des contribuables, tel que celui que je viens de décrire, un autre devrait alors être ministre des Finances. Il n'y a aucun doute à ce sujet. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut sortir de la Chambre s'il veut; mais je dirai aux députés qui siègent sur les bancs ministériels qu'ils demandent au peuple du Canada et aux étudiants canadiens de verser 46 millions de dollars d'in-

térêts par an aux banques et aux personnes que peut intéresser le programme.

A mon avis, il y a diverses façons dont on pourrait mettre ce programme en œuvre. La Banque d'expansion industrielle représente un précédent. Si le ministre a étudié les théories monétaires et bancaires, il saura qu'il ne faudrait absolument pas concevoir ce programme comme il l'a proposé. Je le prierais d'examiner toutes ces questions et de donner aux étudiants et aux contribuables les avantages que pourrait leur apporter ce programme qui coûtera 46 millions par an en intérêt. Les principes économiques du programme sont sensés, comme je l'ai déjà signalé, et s'ils n'entrent pas en vigueur, ce sera pour l'une des trois causes suivantes: les préjugés du ministre des Finances, son ignorance des théories monétaires, ou encore sa mollesse à mettre en œuvre tout programme peu orthodoxe.

J'en arrive maintenant aux autres phases du programme. Monsieur l'Orateur, qui est-ce qui obtient le prêt? C'est maintenant le député assis à côté du ministre des Finances qui rit, et qui s'amuse. Mais je dirai à ces messieurs vis-à-vis que, lorsque nous arriverons à l'examen des détails de la mesure, nous aurons d'autres observations à faire. Je tiens à terminer, monsieur l'Orateur, parce que la présidence va rendre une décision sur certains points à la suite de mon discours.

Il y a bien d'autres problèmes en plus de celui que j'ai signalé, mais le taux de l'intérêt est le plus important. Personne ne sera exempté d'avoir à payer de l'intérêt en vertu du programme que je propose. Je ne préconise pas le crédit social. Je suis en faveur d'un programme semblable à la banque d'expansion industrielle, qui pourrait être institué par le gouvernement actuel ou par tout autre gouvernement et dont les contribuables, ainsi que les étudiants pourraient tirer profit. Si le ministre des Finances ou le secrétaire d'État n'y ont pas pensé, il vaudrait mieux qu'ils y songent sans tarder.

Quant à la question du choix des bénéficiaires de prêts, en vertu de cette mesure, le ministre des Finances laisse aux provinces le soin d'en décider. C'est une méthode qui comporte des restrictions, mais on ne nous dit pas comment on décidera d'accorder un prêt à un étudiant et d'en refuser un à un autre. Autrement dit, un étudiant qui a vraiment besoin d'argent pourra recevoir un prêt. Un autre a peut-être de l'argent, mais il veut l'investir et utiliser le prêt qui lui est accordé sans intérêt par le gouvernement. On voit donc qu'il se pose bien des problèmes lorsqu'il s'agit de décider qui obtient un prêt et comment il doit être administré.

Je suis heureux de constater que ces prêts seront consentis aux termes du bill non seulement aux étudiants d'université, mais aussi aux étudiants des écoles techniques et